

fermé, de boutons noirs portant la lettre "C", et de pantalons épais pressés à l'envers puis remis à l'endroit.

Le manteau droit se portait à 6 pouces du sol et une cape le protégeait contre les intempéries. En été, le couvre-chef était un calot et, en hiver, un bonnet de phoque de Terre-Neuve, teint en noir. Ce bonnet avait la forme d'une mitre, de sorte que, lorsqu'un gendarme de six pieds de haut était en uniforme, il avait l'air d'un géant.

LA FEUILLE D'ÉRABLE AUX QUATRE SAISONS - AUTOMNE

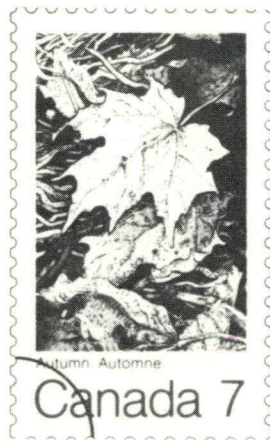
Le 3 septembre, les Postes canadiennes émettront vingt-six millions de timbres représentant la feuille d'érable en automne. Ce timbre de 7c., mesurant 24mm sur 40mm, est imprimé au moyen de la lithographie, en cinq couleurs.

Il s'agit là du troisième timbre de la série de quatre intitulée "La feuille d'érable aux quatre saisons", dont le dessin a été fait par Alma Duncan, de Galetta (Ontario). Le timbre représente une feuille dans son état le plus spectaculaire, quand, à la veille de sa chute, l'automne la teinte brillamment d'écarlate.

LE CANADA ET LA FEUILLE D'ÉRABLE

La feuille d'érable apparaît dans les annales assez brèves du Canada et les chercheurs sont d'avis qu'on la considèrerait déjà au dix-septième siècle comme un emblème qui convenait bien au pays. Cependant, ce n'est qu'en 1868, sur les armoiries qu'accordait la reine Victoria aux provinces de Québec et d'Ontario, qu'apparaît la feuille d'érable. Les armoiries du Canada, approuvées en 1921, portaient elles aussi une petite branche de feuille d'érable, emblème distinctif du Canada. Le 15 février 1965, le drapeau du Canada doté au centre d'une feuille d'érable rouge stylisée flottait pour la première fois au mât des établissements fédéraux du Canada et de ses ambassades à travers le monde. La Chambre des communes l'avait recommandé le 14 décembre 1964; la sanction royale était accordée la veille de Noël de la même année.

L'érable (acer) arbre commun de l'hémisphère nord, croissait jadis jusque dans les régions septentrionales. L'érable circiné, l'érable à grandes feuilles, l'érable nain, l'érable bâtard, l'érable rouge, l'érable argenté, l'érable à sucre, l'érable noir et l'érable negundo sont des espèces indigènes du Canada.



Le sirop et le sucre d'érable, produits de la sève concentrée de l'érable ne se font qu'en Amérique du Nord. Ces délicieuses sucreries sont aussi l'un des plus anciens produits des forêts du Canada. Les Indiens des régions des Grands lacs et du fleuve Saint-Laurent connaissaient les produits de l'érable avant l'arrivée des premiers colons. La légende raconte qu'une indienne découvrit les propriétés de la sève de l'érable en se servant par hasard de sève au lieu d'eau pour faire bouillir du gibier. De nos jours, l'industrie du sirop d'érable, concentrée surtout en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, rapporte de dix à quinze millions de dollars par année.

DES JEUNES GABIERS ONTARIENS

Six hommes d'affaires de Toronto ont récemment annoncé le projet de construction d'un chantier naval voisin de la Place de l'Ontario, au Quai de l'Exposition nationale du Canada à Toronto, pour que les enfants y apprennent à naviguer "pour presque rien".

M. Jack Jones, ingénieur en chef de la Commission du port de Toronto et lui-même navigateur expérimenté, a déclaré que l'entreprise non lucrative a reçu l'approbation du gouvernement provincial.

M. Jones, directeur du groupe, prévoit que l'on enseignera la construction de bateaux et la navigation à environ 10,000 enfants pour le prix symbolique de 50 c. à 70 c. par jour. Les enfants qui ne peuvent verser cette somme pourront travailler en retour des leçons, a-t-il ajouté.

Il n'y a pas de limite d'âge à proprement parler, mais M. Jones s'attend que la plupart des étudiants aurent entre 11 et 18 ans.

Le groupe a obtenu de la province la permission d'établir le chantier naval à *Brigantine Cove*, une anse abritée près du terrain de l'exposition. On a commencé à dispenser les cours dès l'ouverture de la Place de l'Ontario, le 22 mai.

Les cinq autres membres de l'organisation à but non lucratif sont tous d'excellents navigateurs. Ce sont M. Bill Cox (gérant de l'équipe olympique nationale de voile et président des services de communication de l'Association olympique du Canada) et MM. Gordon Norton, Paul Henderson, Fred Stinson, et Gordon Cheney.

Le programme, appelé "Sail Ontario" (l'Ontario met à la voile) est le fruit d'un "grand effort de coopération" avec les écoles secondaires et les collèges communautaires, a précisé M. Jones.

L'atelier de soudure du collègue George Brown a déjà accepté de fondre pour nous plusieurs petites pièces de grément, a-t-il dit.

Tout le matériel nécessaire au programme a été gracieusement offert. Les meilleurs élèves seront encouragés à poursuivre cette bonne oeuvre en enseignant à d'autres ce qu'ils auront appris.